

pour poursuivre les constructions commencées (1).

On ne le refusa pas, mais les chanoines prévoyants mirent à l'accorder une condition, qui sera plus tard l'origine de longs et graves débats. (2)

Au moment où il recevait en suzerain l'hommage de l'humble Minime, le noble Chapitre n'était pas sans inquiétude, car son église était menacée d'une destruction totale et prochaine.

(1) Lundy 27 mai 1555, le Chapitre assemblé, Antoine Pupier obéancier, Pierre de la Farge, Gaspard Gauthier, Jean de Champrenard, François Pupier, Jacques Chabaudy, Benoist de Rochefort, Michel Gauthier chanoines de la dicte église.

Frère Simon Guichard, Révérend minime, a remontré... avoir commencé à faire les chevet et fondements d'une église et couvent du dict Ordre... et parce qu'il a entendu qu'aulcungs du dict Chapitre en faisoient plainte, tant à cause que le dict lieu est entièrement de la juridiction et paroisse de Saint-Just, que pour raison de l'amortissement des rentes et encore qu'il aye permission de Monseigneur l'Archevêque, Requis que pour obvier à tout différend que plaise audit Chapitre avoir le tout à gré et luy permette parachever la dicte église et couvent; ce qu'a esté permis au dict Simon Guichard. Arch. départ. H. 367, Fonds des Minimes. *Livre dans lequel sont enregistrés et vidimés plusieurs papiers de ce couvent des Minimes de Lyon.* —

C'est probablement par une erreur typographique que dans le livre si intéressant et si consciencieusement écrit de M. Niepce, *Les Archives de Lyon*, la date de ce contrat oral entre les religieux minimes et le chapitre de Saint-Just est fixée à 1545. Le Père Guichard ne vint à Lyon que six ans plus tard. Nous n'avons trouvé que dans cet ouvrage qu'on fit aux Minimes la proposition d'échanger leur couvent contre la chapelle de Sainte-Madeleine, située à la montée du Gourguillon. Il est regrettable que l'auteur n'indique pas la source où il a puisé ce renseignement. (Cfr. Niepce. *Les Archives de Lyon*, page 514).

(2) Cfr. F. Cochard. *Notice historique sur le bourg de Saint-Just-lès-Lyon.*